MAI/996

19/5/1994

FRANÇAIS

ORIGINAL: KINYARWANDA

Journaliste:

... et le fait que l'on puisse détruire ta maison. Nous aimerions vous demander de vous exprimer sur ces questions d'actualité pour que nos auditeurs sachent comment la sécurité doit être assurée.

Orateur:

Je vous remercie de me poser cette question. Je crois qu'en l'état actuel des choses nous devons être très prudents. En effet, cette guerre a endeuillé le pays en provoquant des troubles et la désolation au sein de la population. Suite à la guerre, des habitations ont été détruites et pillées. Cependant, dès sa mise en place, le gouvernement actuel a essayé de redresser la situation, de mettre un terme à cet état de choses, puisqu'il est de sa responsabilité de maintenir l'ordre public. Toutefois, force est de constater que des individus assoiffés de violence profitent des activités menées par les membres de la population en vue d'assurer leur propre sécurité et contenir les infiltrations des Invenzi, pour investir les habitations des tiers et y commettre des actes de pillage. De même, ils harcèlent certains individus en disant : «Un tel est probablement complice » ou alors : «Nous avons des présomptions à l'égard d'un tel, faisons-lui du mal.» Des actes pareils, s'ils persistaient, seraient très dangereux. C'est pourquoi beaucoup de réunions sont actuellement organisées et nous en sommes arrivés à décider de punir ces gens. Je demande aux autorités communales, aux autorités des secteurs et des cellules de tout mettre en œuvre pour protéger la population en appréhendant ces malfaiteurs, ces criminels. D'aucuns disent que ces individus possèdent du matériel militaire et que, par conséquent, il serait difficile de les arrêter. Cependant, cela ne constitue pas une raison suffisante à mes yeux. En effet, en créant les comités de crise, nous leur avons donné la responsabilité, entre autres, de veiller à la sécurité des membres de la population en toutes circonstances. Leur tâche ne se limite donc pas uniquement à contrer les activités des Inyenzi. Ces individus qui jouent le jeu des Inyenzi en troublant la

sécurité des membres de la population sont aussi des Invenzi et doivent être traités comme tels. Que les autorités utilisent les structures mises à leur disposition et, en cas de difficulté, qu'elles sollicitent le concours de la gendarmerie, car nous devons solliciter son concours. Si cela s'avère inopérant, nous avons, au camp, une unité militaire qui nous aide à désarmer des individus difficiles qui sont comme des bêtes sauvages, qui tuent les membres de la population, se livrent au pillage et sont de redoutables hors-la-loi. On peut solliciter le concours de cette unité qui désarmera ces individus et les arrêtera afin qu'ils soient punis conformément à la loi. A l'heure actuelle, comme vous l'avez dit et au vu des rapports qui nous parviennent des quartiers, force est de constater que de tels criminels existent effectivement. Je crois que quand ils ont vu qu'il y avait du désordre dans le pays, ces individus se sont dit qu'ils pouvaient en profiter pour commettre des actes de pillage. Ils devraient comprendre que ces actes sont mauvais et sont de nature à faciliter la tâche à l'ennemi dans cette guerre. En effet, si vous faites du mal à votre prochain, on peut difficilement imaginer que vous pouvez par la suite lui demander de collaborer avec vous. Pensez-vous qu'il est difficile à la personne agressée de venir se venger sur vous? Et si ces actes se généralisaient, comment y mettrions un terme ? Comment y mettrions-nous un C'est pourquoi toutes les autorités civiles doivent comprendre que ces actes représenteraient un grand danger si nous ne prenions pas de mesures concrètes pour les endiguer. C'est pour cela que nous leur demandons de nous aider à traquer ces individus, à les punir et à les séparer des bons citoyens soucieux de la paix et de la sécurité. Cela veut dire que désormais toutes ces personnes doivent être punies. On ne devrait plus lire dans les rapports que la maison d'un tel a été attaquée, que des actes de pillage y ont été perpétrés..... et par qui? Que faitesvous d'un tel individu? Arrêtez-le, punissez-le et rendez les biens pillés à leurs propriétaires. Cette démarche doit être comprise et je vous remercie de m'avoir posé la question. Je crois que si nous ne prenons pas de mesures concrètes pour résoudre ce problème tout ce que nous faisons actuellement ne nous servira à rien.

Journaliste:

Dans ce cadre précis, les éléments de cette unité militaire ne pourraient-ils pas se rendre dans certains quartiers et rencontrer les autorités civiles pour que celles-ci leur signalent les problèmes éventuels afin de pouvoir les résoudre rapidement ?

Orateur:

Je crois qu'il ne faudrait pas procéder de la sorte, car cela équivaudrait à encourager les dirigeants des cellules et des secteurs à ne pas faire leur travail. Qu'ils fassent leur travail! Ils sont investis du pouvoir ; que celui qui se sent fatigué démissionne et nous procéderons à son remplacement! Toutefois, en cas de difficulté, ces autorités doivent solliciter le concours desdits éléments et cela est compréhensible.

Normalement, chaque habitant doit respecter la loi car c'est ainsi que ça doit être. Personne ne doit se conduire comme en territoire conquis; nous devons tous respecter la loi. Cela veut dire que si quelqu'un s'érige en hors-la-loi, les autorités doivent l'arrêter et le punir. S'il refuse d'obtempérer, le problème devient autre et des moyens plus musclés sont nécessaires. C'est à ce stade qu'interviennent les éléments dont nous avons déjà parlés. Par ailleurs, il n'est pas possible de déployer des éléments de cette unité partout puisque la guerre accapare le gros des effectifs militaires et des autres ressources nécessaires. Il nous est impossible de trouver des hommes à déployer partout. En outre, je crois que jusqu'ici l'intervention de ces éléments n'a jamais été refusée à quiconque en a fait la demande. Ce que nous demandons aux autorités civiles, c'est d'utiliser les moyens dont ils disposent.

Du temps où il y avait des discordes entre les différents partis politiques, on a pu constater que les autorités civiles au niveau des cellules, des secteurs, des communes, voire des préfectures, s'étaient découragées et on disait qu'elles ne faisaient rien. Maintenant, je leur demande d'exercer les pouvoirs dont ils sont détenteurs en faisant régner l'ordre public. Les temps ont changé. Que ceux qui se sentent fatigués démissionnent et laissent la place à d'autres. Les membres de la population ont besoin de dirigeants raisonnables et capables de les protéger. Ainsi

donc, on ne peut plus se permettre de rester mactif. Les autorités doivent faire leur travail et, en cas de difficulté majeure, elles peuvent faire appel à cette unité que j'ai déjà mentionnée et qui est disponible.

Journaliste:

Très bien. Monsieur le préfet, mis à part ce problème de sécurité, ces derniers temps, on parle des gens qui ont été recensés, surtout ici dans la ville de Kigali et dans d'autres endroits. On parle, par exemple, des gens qui se trouvent là-bas à l'hôpital Roi Fayçal, au Lycée de Kigali, dans des hôtels et même dans certains stades. Ces gens ont été recensés et, puisqu'on dit qu'actuellement tout le monde a le droit d'aller où il veut, on propose de les laisser partir. Combien de personnes ont-elles été recensées? Est-ce que ces gens se trouvent toujours aux endroits où on a procédé à leur recensement ?

Le Préfet Renzaho:

Bon! S'agissant de leur nombre, nous avions reçu un rapport faisant état de la présence de 1800 personnes à l'Hôpital Roi Fayçal, de 2500 personnes au stade Amahoro et d'un nombre assez important de personnes à l'hôtel des Mille Collines et au Lycée de Kigali. Nous avons transmis ce rapport à la MINUAR. Comme vous l'entendez depuis ces derniers jours, notre gouvernement a décidé que quiconque désire partir et a un endroit où aller peut partir, puisque chacun a le droit d'aller où il veut. Notre gouvernement a donné son accord là-dessus. Cependant, c'est à la MINUAR qu'il revient de faire ce travail. En ce qui nous concerne, nous avons demandé à la MINUAR de nous fournir un plan d'action pour que cette opération s'effectue rapidement. A titre d'exemple, nous nous attendions à ce que les enfants qui se trouvent à l'orphelinat Gisimba soient évacués aujourd'hui. Cependant, la MINUAR doit nous indiquer où elle compte emmener ces enfants. Des véhicules avaient été rendus disponibles ainsi qu'une escorte, puis la MINUAR nous a fait savoir qu'elle devait préparer un plan détaillé et en discuter avec nous. Une délégation de la MINUAR est venue me rencontrer et j'ai dit aux membres de cette délégation que sur le

plan juridique les enfants orphelins ont le droit d'être évacués vers une zone exempte de combats. Ces enfants devraient rester dans cette zone mais si par la suite ils doivent être emmenés en Europe par des bienfaiteurs, la législation de notre pays en la matière doit être respectée. Vous savez bien qu'il existe une loi qui régit l'adoption. Je parle ici de ce qu'on Il existe une procédure en la matière. Autant un appelle en français «la loi sur l'adoption». pays ne peut envoyer un de ses citoyens à l'étranger sans passeport, autant cette procédure est incontournable. Envoyer un citoyen à l'étranger sans passeport équivaudrait à le vendre! Or ces enfants sont des citoyens rwandais et à ce titre ils doivent partir avec les documents nécessaires. Nous devons connaître l'identité des personnes qui les emmènent et nous assurer de la régularité de la procédure d'adoption, dans l'intérêt des enfants. Autrement, il ne serait pas raisonnable d'embarquer des gens dans un avion et de les emmener sans que les circonstances de leur départ soient bien claires. D'ailleurs ce processus est bien connu. Il est possible de les évacuer de Kigali, suite à l'intensité des tirs et à la détérioration de la situation, et de les emmener dans une zone plus tranquille. Néanmoins, il faut que des gens s'occupent d'eux à cet endroit, en attendant qu'on leur délivre les documents nécessaires. En effet, nous avons appris que des organismes internationaux sont prêts à accueillir ces enfants et à les prendre en charge. Dans ce cas, il faut que ces organismes viennent demander les documents nécessaires, puis les enfants pourront prendre l'avion et partir. Ainsi nous saurons que ce sont nos enfants que nous confions à des gens qui s'en chargeront convenablement en leur donnant de quoi manger et en s'occupant d'eux comme il faut. Voilà ce que nous devrions dire!

Journaliste:

lci à Kigali, il y a des rumeurs selon lesquelles des éléments du F.P.R. seraient allés à l'hôpital Roi Fayçal, auraient évacué les Tutsis qui s'y trouvaient et assassiné les Hutus sur place. Etesvous au courant de ces rumeurs ?

Le Préfet Renzaho:

J'ai aussi entendu ces rumeurs. La seule chose que nous devrions faire, c'est de demander à la MINUAR qui a accès à cette zone ou aux organisations internationales de se rendre sur les lieux pour vérifier ces rumeurs. Si celles-ci se confirmaient, ça serait catastrophique. Par exemple, le CICR et la Croix Rouge devraient se rendre sur les lieux et vérifier ces rumeurs. Si ces rumeurs se confirmaient, ca serait une très mauvaise chose. Vous savez que tout ce qui se passe nous est reproché et que nous sommes accusés de commettre des massacres. Or vous vous êtes rendus au Mille Collines et vous avez pu constater que les gens qui s'y trouvent sont nourris et qu'ils ont tout le nécessaire. En ce qui nous concerne, nous avons attendu que l'opération d'évacuation soit effectuée pour que ces gens partent. Si donc ceux qui se sont rendus à l'hôpital Roi Fayçal ont été tués, ce n'est pas bon. Cependant, je n'ai pas été sur les lieux, ces informations me sont ainsi parvenues. Ce que nous demandons, c'est que la MINUAR et le Comité International de la Croix Rouge se rendent sur les lieux pour vérifier ces rumeurs, pour nous permettre d'éviter des accidents. Comme vous le savez, des gens meurent et ce genre de... [mot incompréhensible] peut se produire lorsque les gens apprennent que le F.P.R. s'est emparé de telle ou telle région et qu'ils entendent ce qui s'y déroule; ça fait peur. Il en est ainsi! Si le gouvernement n'y prend garde, ils peuvent enlever ces gens.

Journaliste:

Et si vraiment cette nouvelle s'avérait juste, même si nous ne pouvons pas la confirmer pour le moment et si la MINUAR cherche à se rendre là où se trouvent les autres, ne pensez-vous pas que nous devrions avoir des raisons de nous inquiéter, que ce soit sur les routes ou sur les barrages routiers, et que cela pourrait causer des problèmes à ceux qui tiennent les barrages routiers?

Le préfet Renzaho:

Bah! Si jamais cela devenait un problème, effectivement cela pourrait être grave. Mais pour ma part, je pense que nous devons bien considérer la situation pour éviter la confusion. Il y a d'un côté la question relative au fait que le gouvernement a donné des directives pour que ceux qui peuvent aller quelque part partent; et il l'a fait d'un commun accord avec la MINUAR. Nous avons demandé à la population de respecter cette opération. D'autre part, il existe cette autre question, plus importante. Nous devrions déférer devant la justice ceux qui ont tué ces personnes et ces organisations devraient être nos témoins. Ces organisations internationales devraient nous servir de témoins. Le FPR ne cesse de nous accuser d'avoir tué des gens et de nous rendre même responsables des meurtres qu'il a commis.

11.4 min

Dans ce cas, ces organisations devraient établir la vérité en disant par exemple: "Il y avait à cet endroit 1800 personnes et voilà qu'ils viennent de les massacrer, de les tuer, de les exterminer." C'est ce que nous demandons à ces organisations; c'est ce qu'elles devraient faire pour que la communauté internationale sache la vénté. Eech! Quant à dire que cela peut poser des problèmes, ma foi, il est vrai que les gens ne seront pas contents, mais si on fait une analyse, on est forcé de constater qu'il faut éviter de confondre les choses. Il y a d'une part la décision prise par notre gouvernement et qu'il doit faire respecter et d'autre part, cet incident sur lequel notre gouvernement devrait se fonder pour accuser le FPR des massacres qu'il est en train de commettre, en tuant les membres de la population nationale.

Journaliste:

N'avez-vous pas un autre conseil à donner aux membres de la population sur l'attitude à adopter aux barrages routiers pendant cette période?

Le préfet Renzaho:

Je n'ai cessé de leur demander de faire preuve d'une grande sagesse. Ils ne devraient surtout pas être distraits et ne devraient pas commettre des actes de violence. J'ai remarqué de la distraction dans le comportement de certaines personnes qui pensent que la guerre est terminée parce qu'elles viennent de passer deux jours sans entendre des coups de feu ou l'explosion de bombes; alors, elles se laissent aller et ne font pas bien leurs patrouilles. Il y a également le mauvais comportement de certaines personnes qui cherchent à menacer des passants sans raison, alors qu'il y a des documents officiels qui ont été distribués et qu'elles doivent contrôler avec beaucoup d'attention. Je leur demande d'être vigilants et d'appliquer les directives que nous leur avons données, selon lesquelles ils doivent bien se comporter aux barrages routiers, bien faire leur travail, sans abuser de leurs pouvoirs et sans porter atteinte à la sécurité des membres de la population. Par ailleurs, ils doivent contrôler tout le monde, que ce soit les civils ou les militaires. Tout le monde doit être contrôlé, car si je m'en tiens aux informations en notre possession, l'ennemi ne cesse de se déguiser. Je profite donc de cette occasion que vous nous offrez pour demander à nos collègues militaires d'essayer eux aussi de respecter les directives en vigueur. En principe, un militaire qui se déplace a une permission ou une feuille de route qu'on lui a délivrée pour aller à tel ou tel endroit. Si ce militaire arrive à un barrage routier et que les membres de la population lui demandent de présenter ses papiers, il ne doit pas s'énerver en disant qu'ils n'ont aucun droit de le contrôler, de faire ceci ou cela. Nous avons reçu ces directives et le haut commandement militaire le sait, surtout que nous n'ignorons pas qu'un Invenzi peut porter un uniforme militaire, un uniforme de gendarme ou n'importe quel autre habit... C'est pour cette raison qu'ils doivent contrôler, avec politesse bien sûr, mais cela doit se faire. Voilà ce que je leur demande. De plus, ils doivent continuer à faire preuve de courage pour que ces lourdes bombes que l'on leur lance sans cesse ne les effraient pas, car l'objectif est justement de leur faire peur pour qu'ils abandonnent leurs positions et s'enfuient; et ainsi, les Inyenzi en profiteront pour entrer dans la ville. Qu'ils aient du courage et continuent à collaborer

avec les autres membres de la population, avec les autorités, avec les militaires pour défendre notre ville, notre patrie. C'est ce que je leur demande.

Journaliste:

Nous vous remercions, monsieur le préfet.

Journaliste:

...que les Nations Unies s'apprêtent à envoyer au Rwanda dans le cadre de l'augmentation des effectifs militaires de la MINUAR qui seront chargés de la sécurité des populations civiles et des opérations de secours. Comme annoncé par le porte-parole des Nations Unies, monsieur Fred Ekhard, ces pays sont disposés à donner des équipements militaires ou des soldats. La France et la Grande-Bretagne ont déclaré qu'elles fourniraient des équipements militaires seulement, tandis que le Canada a annoncé qu'il était prêt à envoyer des militaires. D'autres pays tels que l'Australie, le Ghana, le Sénégal, le Zimbabwe, la Hollande, le Congo, la Zambie, le Mali et l'Egypte ont exprimé leur volonté d'envoyer des soldats d'infanterie ou des troupes auxiliaires à l'infanterie. Dans ce cadre justement de la recherche de pays qui seraient prêts à participer à la force internationale qui sera envoyée au Rwanda, les Nations Unies ont installé une ligne téléphonique spéciale, ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à l'intention de tout pays qui désirerait faire partie de cette mission. Nous voudrions vous rappeler que selon une résolution du Conseil de sécurité, ce contingent des Nations Unies qui sera envoyé au Rwanda sera fort de 5500 militaires.

En ce qui concerne les combats, les nouvelles en provenance du Ministère de la défense nous apprennent que les Inkotanyi continuent leurs actes de barbarie. Pendant toute la journée d'hier, ils ont déversé des bombes lourdes sur la ville de Kigali et ils continuent d'en lancer même ce matin. Ces bombes tuent d'innocents membres de la population. Les Rwandais et les étrangers qui résident dans la ville de Kigali continuent d'être témoins de la cruauté des Inkotanyi. Non

content d'avoir lancé des bombes lourdes sur l'hôpital de Kigali avant-hier, bombes qui ont causé la mort de plus de 30 personnes et en ont blessé plusieurs, le FPR-Inkotanyi a poursuivi ses bombardements contre la population innocente. Un médecin suisse qui travaillant pour le Comité International de la Croix Rouge au Rwanda a été blessé suite à ces bombardements. En dehors de Kigali, les combats continuent dans toutes les régions touchées par la guerre. Par ailleurs, le Ministère de la défense continue de confirmer que partout où les Inkotanyi arrivent, partout où ils sont, ils continuent de tuer les gens d'une manière atroce et s'acharnent sur tous les Hutus. La communauté internationale devrait condamner avec rigueur ces crimes commis par le FPR-Inkotanyi, que ce soit le massacre des populations dans les zones contrôlées par ses troupes ou le fait de lancer des bombes lourdes sur des populations innocentes. Comme annoncé par les responsables de la MINUAR, le FPR-Inkotanyi continue de lancer des bombes lourdes sur l'aéroport de Kanombe, dans le but criminel d'empêcher tout avion des Nations Unies de se poser sur cet aéroport qui est pour le moment entre les mains de nos forces armées.

Toujours au sujet de la cruauté indescriptible du FPR-Inkotanyi, qu'il a démontrée avant-hier en lançant des bombes lourdes sur l'hôpital de Kigali et qui ont causé la mort de beaucoup de malades; hier, des ministres du gouvernement intérimaire, André Rwamakuba, ministre de l'enseignement primaire et secondaire et Jean de Dieu Habineza, Ministre du travail et des affaires sociales, sont allés constater les atrocités commises par le FPR-Inkotanyi à l'endroit des malades hospitalisés à l'hôpital de Kigali. Le Ministre du travail et des affaires sociales, monsieur Habineza, décrit la terrible cruauté du FPR-Inkotanyi.

Journaliste:

...qui est en France depuis avant-hier sur invitation du gouvernement français. Hier, il s'est entretenu avec le ministre français des affaires étrangères. Selon Frédéric Désignon, un des porte-parole du gouvernement français, dans son entretien avec Twagiramungu,

18.9 min

le ministre français des affaires étrangères a condamné certains individus qui, au sein des parties en conflit au Rwanda, se refusent à toute modération et continuent au contraire de se défier mutuellement en s'opposant à la mise en application des accords de paix et en rejetant toute idée de partage du pouvoir. Twagiramungu aurait aussi exprimé son souhait de voir un tribunal international créé pour juger les auteurs des massacres commis au Rwanda. Ceci ressort des déclarations du porte-parole du Gouvernement français qui a suivi les entretiens entre Faustin Twagiramungu et le Ministre français des affaires étrangères. Du côté français, on continue d'affirmer que la lutte armée ne pourra pas résoudre la crise rwandaise, mais qu'il est nécessaire que les combats cessent et que les parties en conflit déposent les armes pour que le problème puisse être résolu. Twagiramungu est arrivé avant- hier en France en provenance de la Belgique et sa visite en France se terminera dimanche. Il rencontrera le Président François Mitterand, le Premier Ministre Edouard Balladur; ainsi que le ministre de la coopération, Monsieur Michel Roussin. Nous vous rappelons que cela se situe dans le cadre des efforts que la France déploie pour que la paix soit rétablie au Rwanda, en faisant comprendre aux deux parties en conflit qu'elles devraient arrêter les combats pour résoudre la crise rwandaise par la voie de négociations.

20.6 min

Les nouvelles internationales...

Hier, le Premier Ministre Jean Kamanda a reçu le commandant du contingent onusien, le général Roméo Dallaire, et s'est entretenu avec lui de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'envoi d'une force multinationale au Rwanda pour assurer la sécurité de la population civile. Selon les

informations en provenance du quartier général des Nations Unies, 12 pays ont annoncé qu'ils étaient prêts à participer à cette force multinationale que l'ONU est sur le point d'envoyer au Rwanda, dans le cadre du renforcement des effectifs de la MINUAR qui seront chargés de la sécurité de la population civile et des opérations françaises. Selon justement ces informations en provenance du quartier général de l'ONU, les pays suivants ont déclaré qu'ils étaient disposés à envoyer des troupes ou des équipements militaires: l'Australie, le Ghana, le Sénégal, le Zimbabwe, la Hollande, le Congo, la Zambie, le Mali, l'Egypte. La France et la Grande-Bretagne, quant à elles, ont déclaré qu'elles étaient prêtes à fournir seulement des équipements militaires. Le Canada, lui, a exprimé son intention d'envoyer des militaires.

Les nouvelles du front, telles qu'elles nous sont parvenues en provenance du Ministère de la défense nous apprennent que le FPR-Inkotanyi continue de faire montre de sa cruauté en bombardant la ville de Kigali.

22.2 min

...qui est en France depuis avant-hier sur invitation du Gouvernement français. Hier, il s'est entretenu avec le Ministre français des affaires étrangères et s'apprête à rencontrer le Président français, François Mitterand et le Premier Ministre, Edouard Balladur.

Journaliste: ... hier par le Premier Ministre Jean KAMBANDA. Au centre des entretiens, la douteuse neutralité de la MINUAR dans le conflit imposé par le F.P.R. Une douzaine de pays du Nord et du Sud envisagent de participer à la nouvelle édition de la MINUAR,

et puis en Libye toute personne coupable de gain illicite aura désormais la main coupée, le colonel KADHAFI entend ainsi décourager la corruption.

Le Premier Ministre Jean KAMBANDA a donc reçu hier en audience, le commandant en chef de la MINUAR, le Général Roméo DALLAIRE. Les échanges ont porté sur la MINUAR II attendu incessamment au Rwanda. Les deux hommes se sont également penchés sur la MINUAR première édition qui bien souvent n'a pas été à la hauteur de sa tâche, les 150 (inaudible) servir de base militaire au Front Patriotique Rwandais. Les détails selon l'audience avec Hyacinthe BICAMUMPAKA.

BICAMUMPAKA Hyacinthe: Le premier Ministre, Son Excellence Monsieur Jean KAMBANDA, a accordé ce 19 mai une audience dans son cabinet de travail au commandant général de la MINUAR

24.0 min

le Général de Brigade Roméo DALLAIRE qui était venu voir le Premier Ministre dans le cadre d'échanges d'idées sur la nouvelle résolution du 17 mai du Conseil de Sécurité des Nations-Unies; sur l'envoi d'une nouvelle mission d'assistance au Rwanda. Cette nouvelle mission, comme l'a précisé le Général Roméo DALLAIRE, elle se penchera essentiellement sur des volets manifestement humanitaires, notamment le Rapprochement des deux parties antagonistes pour des négociations qui devront aboutir à un cessez-le-feu. d'assistance aux nécessiteux qui désirent se déplacer librement et s'installer où ils veulent résider hors des opérations militaires, le volet d'acheminement des vivres et médicaments pour les déplacés de guerre. Notons que ce dernier volet a des implications graves sur la sécurité du pays puisque des propositions faites préconisent la neutralisation de l'aéroport de Kanombe qui serait placé sous le contrôle de la MINUAR pour permettre, a dit le Général DALLAIRE, de surveiller dans la transparence l'utilisation de l'aéroport pour des fins non militaires. Concernant la poursuite des négociations, a poursuivi le Général DALLAIRE, la MINUAR se félicite de la position prise par le gouvernement qui, jusqu'ici a opté pour une solution négociée. Ici il a encore rappelé que la MINUAR a approché le F.P.R. mais pour des négociations, le ... il a regretté que le F.P.R. ait toujours opposé une fin de ne recevoir à toutes les propositions dans ce sens.

Enfin le Général DALLAIRE a souhaité que les barrières sur les routes soient démantelées. Proposition qui a été vite rejetée par le Premier Ministre, parce que cette force, disait-il, c'est une force populaire qui sera toujours préservée tant que le F.P.R. n'aura pas accepté de déposer les armes, conformément aux Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et du souhait autant des Rwandais que de la Communauté Internationale de laisser la recouvrer la paix. Après l'exposé volubile du Général DALLAIRE, le Premier Ministre a dû apporter la lumière sur toutes les propositions faites soit par le conseil de Sécurité, soit par le Général DALLAIRE lui-même. Sur le volet de l'hôtel de l'aéroport Grégoire KAYIBANDA inter..et neutre alors que cet aéroport est basé dans la zone entièrement contrôlée par les Forces Armées Rwandaises, le Premier Ministre n'a pas mâché ses mots:

Comment expliquez-vous, Général DALLAIRE, que les emplacements de la MINUAR ont tous été de nos jours les bases militaires du F.P.R.? s'est enquis le Premier Ministre. Et pour illustrer, il lui a démontré le fondement des préoccupations de toute la population rwandaise en précisant que l'Irebero l'Horizon, l'hôpital Roi Fayçal, l'hôtel Amahoro, aujourd'hui sanctuaire de l'ennemi, étaient tous les lieux où était localisée la MINUAR et de continuer, tant que les Rwandais n'auront pas

27.5 min

de garantie que la MINUAR ne fera plus de l'aéroport un bouclier pour protéger l'ennemi et lui permettre l'infiltration, le gouvernement ne cédera pas à la proposition dont il est question. surtout qu'on peut utiliser les aéroports des pays voisins comme Goma pour apporter les vivres de l'étranger. Sur ce point devenu point de discorde entre les deux interlocuteurs, le général DALLAIRE a reconnu évasivement que le F.P.R. est localisé où se trouvent les position de la MINUAR non pas que la MINUAR l'y ait aidé mais parce que le F.P.R. a trouvé que cet astuce pouvait le servir à cause de l'immunité dont jouit jusqu'ici la MINUAR. En guise de conclusion sur cette question, le Premier Ministre a promis que demain une réponse du gouvernement parviendra au Général DALLAIRE. Hormis cette question, le Premier Ministre a encore exprimé les appréhensions du gouvernement au Général DALLAIRE. En ce qui concerne l'embargo décrété unilatéralement par le Conseil de Sécurité qui ne frappe que le pays agressé alors que l'agresseur reste libre dans son approvisionnement. Il a souhaité que le commandant en chef de la MINUAR puisse évoquer cette question avec le Secrétaire Général d'organisation des Nations-Unies. Abordant le volet alimentaire et la libération des gens, le Premier Ministre a montré sans ambiguïté que le Rwanda est favorable à la proposition surtout que le geste de laisser les gens se déplacer

29.3 min

librement a été déclaré sur les ondes de la radio par le gouvernement et par les responsables des partis politiques. Il a souhaité cependant que la MINUAR ne fasse pas pression seulement sur le Rwanda pourtant favorable mais qu'elle exige aussi du F.P.R. la libération des otages pris dans l'E.T.O, à l'hôpital Roi Fayçal, à l'hôtel Amahoro et dans d'autres régions beaucoup plus reculées et contrôlées par le F.P.R., population en transe suite aux exactions commises à l'endroit des dizaines de milliers d'entre eux par le F.P.R. Répondant cette fois à la requête de la MINUAR de disposer d'un contingent auprès du gouvernement pour faciliter les contacts réguliers, le Premier Ministre a répondu qu'un officier de liaison affecté récemment assumera ces responsabilités. En guise de conclusion, le Premier Ministre a renouvelé son souhait de rencontrer très prochainement, le Représentant Spécial du

Secrétaire Général des Nations-Unies Dr Jacques Roger BOBO avec lequel il pourra examiner plus en profondeur des questions connexes dont les réponses appropriées ne reviennent qu'à lui. Il a encore fait savoir que le gouvernement est prêt à négocier mais qu'il ne se soumettra jamais aux exigences piégées du F.P.R. qui veut toujours négocier avec les Forces Armées Rwandaises.

Journaliste: Une douzaine de pays envisagent de participer à la MINUAR. Selon un porteparole de l'ONU, ces douze pays ont déclaré hier à l'ONU, qu'ils envisageaient de

31.4 min

contribuer en hommes ou en équipements à la nouvelle mission humanitaire des Nations - Unies au Rwanda. Selon le porte-parole, le Canada a indiqué qu'il examinait sérieusement la possibilité de fournir des militaires et des équipements. La France et la Grande Bretagne ont parlé d'équipements seulement, l'Australie, le Ghana, le Sénégal, le Zimbabwe, les Pays-Bas, le Congo, la Zambie, le Mali et l'Egypte envisagent d'envoyer soit de l'infanterie soit des unités de soutien. Avant hier les Inyenzi-Inkotanyi ont encore semé la tragédie au Centre Hospitalier de Kigali où leurs bombardements ont fait au moins une trentaine de morts parmi les malades. Hier après-midi, les Ministres André RWAMAKUBA et Jean de Dieu HABINEZA se sont rendus sur les lieux du sinistre. A l'issu de la visite, les deux membres du gouvernement ont livré leurs impression à notre confrère Martin MUKWIYE. Ecoutons d'abord le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, André RWAMAKUBA.

André RWAMAKUBA: Devant ce constat, moi en tant que médecin, je suis très choqué de ce qui est advenu à l'hôpital du centre ... les bombes qui sont tombées sur l'hôpital vraiment c'est déplorable de la part de nos agresseurs F.P.R.-Inkotanyi qui prétendent nous amener la démocratie, alors que ils sont en train de massacrer les populations dans les hôpitaux. Ici nous avons

34.2 min

une trentaine de morts déchiquetés, des morceaux de corps par-ci par-là vraiment c'est une scène horrible.